

CGTM

Porte 2, Maison des Syndicats
97200 Fort de France
Tél. 0596 7025 89

Communiqué

Depuis le mercredi 18 mai 2016, nous, travailleurs de la Société d'Embouteillage de l'Eau Minérale Didier (SEEMD) (Didier, 113, Mabelo) avons cessé le travail. Cette décision est la conséquence du refus de la direction de faire droit à une revendication juste et justifiée : l'octroi aux salariés qui contribuent depuis des années au développement de l'entreprise, mais également à celui de la fortune de ses actionnaires et dirigeants, d'une augmentation significative des salaires et une meilleure participation aux revenus sous la forme d'une prime versée à tous les salariés.

En dépit de nombreuses réunions de négociation et des éléments que nous salariés lui avons fournis, la direction de la SEEMD persiste dans son attitude de ne pas vouloir en tenir compte au motif qu'elle s'écarterait de la « convention collective nationale ».

Nous estimons que nous devons également bénéficier des fruits de notre travail.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à la direction de la SEEMD de mettre un terme à son entêtement et de tenir compte de nos demandes qui n'ont rien d'extravagantes.

Fort de France, 22 mai 2016

F Céréyon